



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 7 FEVRIER 2019

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 25

Votants : 25

N° 1

OBJET :

FRAIS DE  
DEPLACEMENT  
DES ELUS

MANDAT SPECIAL  
M. BERTRAND  
BAYLAUCQ

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture  
le : 14 FEV. 2019

Publiée ou notifiée  
le : 14 FEV. 2019

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Jean-Sébastien LALOY, Vice-Président.**

Présents :

Mme et MM. J.S. LALOY - M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES - P. MONTAGNER - I. DELUNEL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. M. GUYOT - M. MORGAND - A. CORNE - C. DUMONT - JM. BOUREL, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. B. AGUIAR - JP. BLANC - C. BOUARD - C. CATARD - G. MARSONI - C. FAYOLLE - C. SEGUIN - P. COLAS - A. GIRAUD - E. VOITELLIER, Membres

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mme et MM. E. CUISSET - F. SZYPULA - J. KUCHNA - C. BENOIT - J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. P. BONNET - JD. BARRAUD - F. SEMONSUT - JM. LAZZERINI - M. CHARASSE - J. BLETTERY, Conseillers Délégués, Membres.

Mmes et MM. C. BERTIN - F. SENNEPIN - N. COULANGE - G. DURANTET - M. MONTIBERT - F. BOFFETY - R. LOVATY - A. CHAPUIS, Membres

Secrétaire : M. Jean-Sébastien LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'article L.2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'absence du Président et du 1<sup>er</sup> Vice-Président,

**Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

**Vu** le décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat,

.../...

**Vu** l'arrêté ministériel du 3 juillet 2006 fixant les barèmes de remboursements au plan national,

**Vu** la délibération N° 5 du 26 Septembre 2013 concernant le remboursement des frais de déplacements des agents de la communauté d'agglomération,

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire de Vichy val d'Allier n°7 en date du 25 septembre 2014 relative aux mandats spéciaux délivrés aux élus,

**Vu** la délibération n°8 du 19 janvier 2017 du Conseil Communautaire de Vichy Communauté relative notamment aux délégations confiées au bureau communautaire en matière de mandats spéciaux aux Présidents, Vice-Président et Conseillers Communautaires pour les missions accomplies dans l'intérêt de l'agglomération,

**Considérant** qu'en vertu de ce mandat spécial, limité dans son objet et sa durée, les élus peuvent être contraints de se déplacer hors du territoire intercommunal et qu'ils peuvent bénéficier d'un remboursement de leurs frais,

**Propose** au Bureau communautaire :

- de donner mandat spécial à :

. M. Bertrand BAYLAUCQ, Conseiller Communautaire délégué au Projet Alimentaire Territorial, dans le cadre de sa participation aux assises Territoriales de la Transition Agro-Ecologique et de l'Alimentation Durable du 4 au 6 février 2019 à MONTPELLIER.

Les frais engagés pour ces missions seront prélevés sur les crédits inscrits au budget principal : Exercice 2019 – compte 6532.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,

- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,  
Le 7 février 2019.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Pour le Président empêché,  
Le 2<sup>ème</sup> Vice-Président

Jean-Sébastien LALOY

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 1 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 FEVRIER 2019

Objet de l'acte : - FRIS DE DEPLACEMENT DES ELUS - MANDAT SPECIAL M. BERTRAND  
BAYLAUCQ

.....  
Date de décision: 07/02/2019

Date de réception de l'accusé 14/02/2019

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 07fev2019\_1

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20190207-07fev2019\_1-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .6

Institutions et vie politique

Exercice des mandats locaux

Date de la version de la 28/11/2018

classification :

.....  
Nom du fichier : 1.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20190207-07FEV2019\_1-DE-1-1\_1.pdf )